

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 18
Votants : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt deux

Le : 5 Décembre

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET
date de la convocation du Conseil Municipal : 24/11/2022

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET — CLAUDE DULIN — ANNIE THEPAUT —
MICHEL BAUVY — CHARLENE CAZAU — ~~FREDERIC DUJARDIN~~ — ~~JEAN PIERRE~~
~~ANTONIOLI~~ — NATHALIE ANZELIN — BENOIT AURICES — GILLES BALDAN —
JEREMY BANOS — MAGALI CAMINADE — DOMINIQUE DECUPPER — ~~VALERIE~~
~~DELBOS GREGOIRE~~ — ~~LOIC HERVOCHE~~ — ORLANE LIRIA — MARINE MAZZACATO —
MICHELE MICHALSKI — AUDREY MORET — ~~PAOLA NERIA~~ — RAOUL ROUDET —
JEAN-MARIE VANZEMBERG — GHISLAINE VICO

ABSENTS : M. DUJARDIN — M. ANTONIOLI — MME DELBOS-GREGOIRE —
M. HERVOCHE — MME LIRIA

PROCURATIONS :

M. DUJARDIN AYANT DONNE POUVOIR A M. ROUDET
M. ANTONIOLI AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN
MME NERIA AYANT DONNE POUVOIR A MME LIRIA

Monsieur Jérémie BANOS a été élu secrétaire,

OBJET
**Agglomération
d'Agen :**
**Demande de
subventions
pour la
construction
d'une Maison de
Santé
Pluriprofession-
nelle**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme élaboré avec l'assistance de la SEM47 pour la construction d'une maison de santé à Colayrac-Saint Cirq.

Ce programme a été arrêté après plusieurs réunions avec les professionnels de santé locaux et le bilan prévisionnel de l'opération, au stade des études de faisabilité, s'élève à 1 504 681 euros hors taxes.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

.../...

1°/ D'émettre un avis favorable au programme de construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle tel que présenté ci-avant, avec un montant prévisionnel de l'opération estimé à 1 504 681 euros Hors Taxes.

2°/ D'autoriser Monsieur le Maire à lancer une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre dans le cadre d'un marché à procédure adaptée avec prestations d'intention.

3°/ D'autoriser Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions pour le projet au titre des régimes d'aides suivants :

- Fonds d'investissement au Projet Santé 200 000 euros (13.29 %)
- Fonds de Solidarité Territorial 232 000 euros (15.42 %)

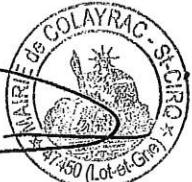
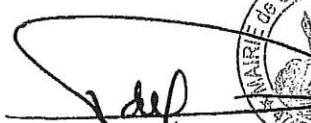
4°/ D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 6 décembre 2022

Le Maire



The stamp is circular with the text "Mairie" at the top and "Colayrac-Saint-Croix" at the bottom. In the center, it features a small illustration of a church or similar building. Below the name, it says "450 (Lot-et-Garonne)".

Pascal de SERMET